



Alice avantages (arnaques au jeu concours)

Par **croco59**, le **19/03/2011 à 14:01**

Bonjour,

j'ai reçu actuellement 102 courrier d'alice avantages qui affirmé que j'étais le grand gagnant de leur jeu concours et que mon lot est un cheque de 10.000 € jeu sans obligation d'achat . hor alic advantage c'est permis de me menacer que si je commande pas j'auré pas mon lot . j'ai conserver toutes les enveloppes et fait copie des documents que je devait leur retourner pour valider ma candidature . j'ai contacter le mediateur de ma commune est ce dernier ma fournie adresses et demarches a suivre . j'ai l'intention de porter plainte et demander dommages et interets . d'autant plus que je suis au r.m.i (r.s.a.) et plus de 100 timbres et enveloppes et copies des documents mon couter une vrai fortunes de plus j'ai 2 enfants . il me reste plus qu'a trouver un avocat qui veut prendre mon dossier pour me defendre

Par **Marion2**, le **19/03/2011 à 14:48**

Lisez sur ce forum les différents messages consacrés à Alice...

Vous comprendrez que vous n'avez rien gagné et si vous avez lu correctement les documents envoyés, vous auriez pu le constater.

Plusieurs personnes ont déposé plainte contre cette société, elles ont toute été déboutées et ont été condamnées à verser des indemnités à Alice.

Dans ses documents, Alice prévient que c'est une publicité. C'est pour cette raison qu'à chaque fois, elle a gagné les procès intentés contre elle.

Par **elisa**, le **27/04/2011** à **21:20**

moi aussi j'ai reçu que j'étais la gagnante. j'ai passé commande le 29 mars 2011 et ils ont encaissé mon chèque le 1 avril 2011 et depuis plus de nouvelles et je n'arrive à avoir personne au tel. résultat le chèque je l'aurais jamais vu ce que j'ai vu sur le forum mais le pire je n'est toujours pas reçue ma commande